



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-27911>

Département(s) de publication : **75, 94**

Annonce n° **26-27911**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : APIJ

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONDUITE D'OPERATION ET LE COMMISSIONNEMENT RELATIFS A LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DE STRUCTURES PENITENTIAIRES POUR COURTES PEINES

**Description** : Le présent accord-cadre a pour objet un ensemble de prestations concourant à l'assistance technique du maître d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines en France via un ou plusieurs partenariats d'innovation. Les titulaires du présent accord-cadre, dénommés « l'assistant technique, conducteur d'opération » ou « ATMO » s'assurera, lors de l'exécution des études et des travaux, du respect des pièces contractuelles et réglementaires et en rendra compte au maître de l'ouvrage. Il jouera également le rôle d'agent de commissionnement. L'accord-cadre comporte une part à prix global et forfaitaire pour la phase 1 de recherche et de développement. La phase 2 dite d'acquisition est à prix unitaires.

**Identifiant de la procédure** : cbd56364-9008-4c25-a7e0-57c6910cd0de

**Identifiant interne** : 26-010

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71336000 Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79933000 Services d'assistance à la conception

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71520000 Services de conduite des travaux

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** N'importe où sur le territoire français métropolitain

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 3,750,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 3

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 1

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** LOT 1 - ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONDUITE D' OPERATION ET LE COMMISSIONNEMENT RELATIFS A LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DE STRUCTURES PENITENTIAIRES POUR COURTES PEINES

**Description :** Le présent accord-cadre s'inscrit dans le cadre du déploiement d'un programme immobilier innovant pour répondre à la mise en œuvre rapide de la capacité de personnes détenues bénéficiant d'un régime de courtes peines. Le type de marché retenu pour y répondre est un (ou plusieurs) marché(s) public(s) de partenariat d'innovation visant à rechercher et développer un (ou plusieurs) projet(s) de bâtiments pénitentiaires de courtes peines modulables et standardisés - QCP - puis construire ces bâtiments. La consultation relative à ce dernier est en cours, conformément aux articles L 2172-3, R 2172-20 à R 2172-32 du Code de la Commande Publique. Le partenariat a pour objet de désigner au maximum trois partenaires et conclure avec eux des contrats de partenariat d'innovation distincts. Le Partenariat d'innovation conclu avec chaque partenaire est composé de deux phases: - Phase n°1 : prestations de recherche et développement dont le prototypage. La Phase n°1 est d'une durée prévisionnelle indicative de cinq (5) mois ; - Phase n°2 : accord-cadre de conception, fabrication et construction de 1500 places maximum de quartiers de courtes peines en France, d'une durée de quarante-huit (48) mois reconductible trois (3) fois pour une durée de douze (12) mois en application de l'article L. 2125-1 du code de la commande publique et dans la mesure où le présent contrat nécessite des investissements à amortir sur une durée importante. L'attention du titulaire est attirée sur la conduite en simultané de la phase de réalisation avec le suivi en simultané de plusieurs QCP. La présente consultation est passée selon une procédure

formalisée d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions en application des articles L2124-1 et L2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique. Le présent accord-cadre a pour objet un ensemble de prestations concourant à l'assistance technique du maître d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines en France via un ou plusieurs partenariats d'innovation. Les titulaires du présent accord-cadre, dénommés « l'assistant technique, conducteur d'opération » ou « ATMO » s'assurera, lors de l'exécution des études et des travaux, du respect des pièces contractuelles et réglementaires et en rendra compte au maître de l'ouvrage. Il jouera également le rôle d'agent de commissionnement. L'accord-cadre comporte une part à prix global et forfaitaire pour la phase 1 de recherche et de développement. La phase 2 dite d'acquisition est à prix unitaires. La présente consultation n'admet ni option, ni variante. Afin de garantir le respect des règles relatives à la concurrence, les candidats : • ne peuvent se présenter en tant que mandataire de plusieurs groupements • ne peuvent se présenter en tant que mandataire d'un groupement et membre d'un ou de plusieurs autres groupements. En cas de groupement, le groupement attributaire sera un groupement solidaire ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il n'est pas prévu de tranches. Le présent accord-cadre est alloté en 3 lots distincts. Chaque lot correspond à l'assistance au suivi et au pilotage d'un partenariat d'innovation :. Lot 1 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 1er (n° 1) Lot 2 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 2nd (n°2) Lot 3 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 3ème (n°3) Le candidat déclaré attributaire d'un lot ne pourra être désigné attributaire des autres lots. Les conditions d'attribution sont détaillées à l'article 7 du règlement de consultation. Pour chacun des lots, la part à bons de commande et marchés subséquents est fixée sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 3 750 000 HT pour la durée totale de l'accord-cadre. Le détail de l'ensemble des prestations objet du présent accord-cadre est décrit au CCTP.

**Identifiant interne** : 26-010 - Lot 1

#### 5.1.1 **Objet**

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71336000 Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

**Options** :

**Description des options** : renouvellement tacite pour une période de 12 mois

#### 5.1.2 **Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS)** : Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : L'ensemble du territoire national

#### 5.1.3 **Durée estimée**

**Durée** : 5 An

#### 5.1.4 **Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,000,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Les critères sont décrits dans le règlement de consultation

#### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 09/04/2026 à 12:00

**Adresse des documents de marché** : [www.marchespublicsarensignerparladjm.fr](http://www.marchespublicsarensignerparladjm.fr)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : [www.marchespublicsacomplterparladjm.fr](http://www.marchespublicsacomplterparladjm.fr)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 17/04/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 240 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

### 5.1.15 Techniques

#### **Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

#### **Nombre maximal de participants : 1**

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** L'exécution du présent accord-cadre est pleinement liée à celle des partenariats d'innovation (portant sur la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines dont la phase 1 - Recherche & Développement est d'une durée prévisionnelle de 5 mois et dont la phase 2 -Acquisition s'exécute sous forme d'accord-cadre d'une durée de quarante-huit (48) mois reconductible trois (3) fois pour une durée de douze mois (12). L'objet du présent accord-cadre étant directement lié au partenariat d'innovation et son avancement est donc indissociable de ce dernier.

#### **Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif - Melun

**Informations relatives aux délais de recours :** La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun : - Recours prévu à l'article L.551-1 du Code de justice administrative avant la signature du marché - Recours prévu à l'article L. 551-13 du Code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché - Recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification au candidat du rejet de son offre.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif - Melun

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** LOT 1 - ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONDUITE D'OPERATION ET LE COMMISSIONNEMENT RELATIFS A LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DE STRUCTURES PENITENTIAIRES POUR COURTES PEINES

**Description :** Le présent accord-cadre s'inscrit dans le cadre du déploiement d'un programme immobilier innovant pour répondre à la mise en œuvre rapide de la capacité de personnes détenues bénéficiant d'un régime de courtes peines. Le type de marché retenu pour y répondre est un (ou plusieurs) marché(s) public(s) de partenariat d'innovation visant à rechercher et développer un (ou plusieurs) projet(s) de bâtiments pénitentiaires de courtes peines modulables et standardisés - QCP - puis construire ces bâtiments. La consultation relative à ce dernier est en cours, conformément aux articles L 2172-3, R 2172-20 à R 2172-32 du Code de la Commande Publique. Le partenariat a pour objet de désigner au maximum trois partenaires et conclure avec eux des contrats de partenariat d'innovation distincts. Le Partenariat d'innovation conclu avec chaque partenaire est composé de deux phases: - Phase n°1 : prestations de recherche et développement dont le prototypage. La Phase n°1 est d'une durée prévisionnelle indicative de cinq (5) mois ; - Phase n°2 : accord-cadre de conception, fabrication et construction de 1500 places maximum de quartiers de courtes peines en France, d'une durée de quarante-huit (48) mois reconductible trois (3) fois pour une durée de douze (12) mois en application de l'article L. 2125-1 du code de la commande publique et dans la mesure où le

présent contrat nécessite des investissements à amortir sur une durée importante. L'attention du titulaire est attirée sur la conduite en simultané de la phase de réalisation avec le suivi en simultané de plusieurs QCP. La présente consultation est passée selon une procédure formalisée d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions en application des articles L2124-1 et L2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique. Le présent accord-cadre a pour objet un ensemble de prestations concourant à l'assistance technique du maître d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines en France via un ou plusieurs partenariats d'innovation. Les titulaires du présent accord-cadre, dénommés « l'assistant technique, conducteur d'opération » ou « ATMO » s'assurera, lors de l'exécution des études et des travaux, du respect des pièces contractuelles et réglementaires et en rendra compte au maître de l'ouvrage. Il jouera également le rôle d'agent de commissionnement. L'accord-cadre comporte une part à prix global et forfaitaire pour la phase 1 de recherche et de développement. La phase 2 dite d'acquisition est à prix unitaires. La présente consultation n'admet ni option, ni variante. Afin de garantir le respect des règles relatives à la concurrence, les candidats : • ne peuvent se présenter en tant que mandataire de plusieurs groupements • ne peuvent se présenter en tant que mandataire d'un groupement et membre d'un ou de plusieurs autres groupements. En cas de groupement, le groupement attributaire sera un groupement solidaire ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il n'est pas prévu de tranches. Le présent accord-cadre est alloué en 3 lots distincts. Chaque lot correspond à l'assistance au suivi et au pilotage d'un partenariat d'innovation :. Lot 1 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 1er (n° 1) Lot 2 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 2nd (n°2) Lot 3 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 3ème (n°3) Le candidat déclaré attributaire d'un lot ne pourra être désigné attributaire des autres lots. Les conditions d'attribution sont détaillées à l'article 7 du règlement de consultation. Pour chacun des lots, la part à bons de commande et marchés subséquents est fixée sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 3 750 000 HT pour la durée totale de l'accord-cadre. Le détail de l'ensemble des prestations objet du présent accord-cadre est décrit au CCTP.

**Identifiant interne :** 26-010 - Lot 2

#### 5.1.1 **Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71336000 Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

**Options :**

**Description des options :** renouvellement tacite pour une période de 12 mois

#### 5.1.2 **Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** L'ensemble du territoire national

#### 5.1.3 **Durée estimée**

**Durée : 5 An**

#### **5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

#### **5.1.5 Valeur**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,000,000 Euro**

#### **5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui**

#### **5.1.10 Critères d'attribution**

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Les critères sont décrits dans le règlement de consultation

#### **5.1.11 Documents de marché**

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 09/04/2026 à 12:00

**Adresse des documents de marché** : [www.marchespublicsarensignerparladjm.fr](http://www.marchespublicsarensignerparladjm.fr)

#### **5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : [www.marchespublicsacomplterparladjm.fr](http://www.marchespublicsacomplterparladjm.fr)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variante** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 17/04/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 240 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée : non**

**Le paiement en ligne sera utilisé : non**

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 1**

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** L'exécution du présent accord-cadre est pleinement liée à celle des partenariats d'innovation (portant sur la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines dont la phase 1 - Recherche & Développement est d'une durée prévisionnelle de 5 mois et dont la phase 2 -Acquisition s'exécute sous forme d'accord-cadre d'une durée de quarante-huit (48) mois reconductible trois (3) fois pour une durée de douze mois (12). L'objet du présent accord-cadre étant directement lié au partenariat d'innovation et son avancement est donc indissociable de ce dernier.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif - Melun

**Informations relatives aux délais de recours :** La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun : - Recours prévu à l'article L.551-1 du Code de justice administrative avant la signature du marché - Recours prévu à l'article L. 551-13 du Code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché - Recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification au candidat du rejet de son offre.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif - Melun

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** LOT 1 - ASSISTANCE TECHNIQUE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA CONDUITE D'OPERATION ET LE COMMISSIONNEMENT RELATIFS A LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION DE STRUCTURES PENITENTIAIRES POUR COURTES PEINES

**Description :** Le présent accord-cadre s'inscrit dans le cadre du déploiement d'un programme immobilier innovant pour répondre à la mise en œuvre rapide de la capacité de personnes détenues bénéficiant d'un régime de courtes peines. Le type de marché retenu pour y répondre est un (ou plusieurs) marché(s) public(s) de partenariat d'innovation visant à rechercher et développer un (ou plusieurs) projet(s) de bâtiments pénitentiaires de courtes peines modulables et standardisés - QCP - puis construire ces bâtiments. La consultation relative à ce dernier est en cours, conformément aux articles L 2172-3, R 2172-20 à R 2172-32 du Code de la Commande Publique. Le partenariat a pour objet de désigner au maximum trois partenaires et conclure avec eux des contrats de partenariat d'innovation distincts. Le Partenariat d'innovation conclu avec chaque partenaire est composé de deux phases: - Phase n°1 : prestations de recherche et développement dont le prototypage. La Phase n°1 est d'une durée prévisionnelle indicative de cinq (5) mois ; - Phase n°2 : accord-cadre de conception, fabrication

et construction de 1500 places maximum de quartiers de courtes peines en France, d'une durée de quarante-huit (48) mois reconductible trois (3) fois pour une durée de douze (12) mois en application de l'article L. 2125-1 du code de la commande publique et dans la mesure où le présent contrat nécessite des investissements à amortir sur une durée importante. L'attention du titulaire est attirée sur la conduite en simultané de la phase de réalisation avec le suivi en simultané de plusieurs QCP. La présente consultation est passée selon une procédure formalisée d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions en application des articles L2124-1 et L2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique. Le présent accord-cadre a pour objet un ensemble de prestations concourant à l'assistance technique du maître d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines en France via un ou plusieurs partenariats d'innovation. Les titulaires du présent accord-cadre, dénommés « l'assistant technique, conducteur d'opération » ou « ATMO » s'assurera, lors de l'exécution des études et des travaux, du respect des pièces contractuelles et réglementaires et en rendra compte au maître de l'ouvrage. Il jouera également le rôle d'agent de commissionnement. L'accord-cadre comporte une part à prix global et forfaitaire pour la phase 1 de recherche et de développement. La phase 2 dite d'acquisition est à prix unitaires. La présente consultation n'admet ni option, ni variante. Afin de garantir le respect des règles relatives à la concurrence, les candidats : • ne peuvent se présenter en tant que mandataire de plusieurs groupements • ne peuvent se présenter en tant que mandataire d'un groupement et membre d'un ou de plusieurs autres groupements. En cas de groupement, le groupement attributaire sera un groupement solidaire ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il n'est pas prévu de tranches. Le présent accord-cadre est alloté en 3 lots distincts. Chaque lot correspond à l'assistance au suivi et au pilotage d'un partenariat d'innovation :. Lot 1 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 1er (n° 1) Lot 2 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 2nd (n°2) Lot 3 : Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la conduite d'opération et le commissionnement relatifs à la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines pour le marché de partenariat d'innovation notifié en 3ème (n°3) Le candidat déclaré attributaire d'un lot ne pourra être désigné attributaire des autres lots. Les conditions d'attribution sont détaillées à l'article 7 du règlement de consultation. Pour chacun des lots, la part à bons de commande et marchés subséquents est fixée sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 3 750 000 HT pour la durée totale de l'accord-cadre. Le détail de l'ensemble des prestations objet du présent accord-cadre est décrit au CCTP.

**Identifiant interne :** 26-010 - Lot 3

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71336000 Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie

**Options :**

**Description des options :** renouvellement tacite pour une période de 12 mois

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** L'ensemble du territoire national

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 5 An

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**5.1.5 Valeur**

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 3,000,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Les critères sont décrits dans le règlement de consultation

**5.1.11 Documents de marché**

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 09/04/2026 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** [www.marchespublicsarensignerparladjm.fr](http://www.marchespublicsarensignerparladjm.fr)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [www.marchespublicsacomplterparladjm.fr](http://www.marchespublicsacomplterparladjm.fr)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 17/04/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 240 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** L'exécution du présent accord-cadre est pleinement liée à celle des partenariats d'innovation (portant sur la conception et la construction de bâtiments pénitentiaires de courtes peines dont la phase 1 - Recherche & Développement est d'une durée prévisionnelle de 5 mois et dont la phase 2 -Acquisition s'exécute sous forme d'accord-cadre d'une durée de quarante-huit (48) mois reconductible trois (3) fois pour une durée de douze mois (12). L'objet du présent accord-cadre étant directement lié au partenariat d'innovation et son avancement est donc indissociable de ce dernier.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif - Melun

**Informations relatives aux délais de recours :** La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Melun : - Recours prévu à l'article L.551-1 du Code de justice administrative avant la signature du marché - Recours prévu à l'article L. 551-13 du Code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché - Recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification au candidat du rejet de son offre.

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif - Melun

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** APIJ

**Numéro d'enregistrement :** 18009225600023

**Adresse postale :** 67 avenue de Fontainebleau

**Ville :** LE KREMLIN-BICETRE

**Code postal :** 94270

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Direction juridique des marchés / Equipe 9

**Adresse électronique :** equipe9@apij-justice.fr

**Téléphone :** 0188288800

**Adresse internet :** www.apij-justice.fr

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2939492&orgAcronyme=d3f>

**Profil de l'acheteur :** www.apij-justice.fr

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Centrale d'achat qui passe des marchés publics ou conclut des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services destinés à d'autres acheteurs**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif - Melun

**Numéro d'enregistrement :** 17770704900017

**Adresse postale :** 43 Rue du Général de Gaulle

**Ville :** Melun

**Code postal :** 77008

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-melun@juradm.fr

**Téléphone :** 0160566630

**Adresse internet :** <http://melun.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier :** f7e8a1ca-de72-4b8d-b286-4e087734596f-01

**Principale raison de la modification :** Correction par l'acheteur

**Description :** Modification du délai de remise des offres et des conditions de participation

10.1 Modification

**Identifiant de la section :** LOT-0001

**Description des modifications :** Voir dans le nouveau RC Article 3 — Pièces constitutives : l'intitulé de l'annexe n°01 passe de « vis-à-vis des groupements de candidats » à « vis-à-vis des groupements attributaires (lauréats) des marchés de partenariat ». Article 6 — 1er paragraphe

sur l'indépendance : suppression de la référence aux « 5 groupements en concurrence », remplacée par l'exigence d'indépendance uniquement vis-à-vis des groupements désignés lauréats, avec précision explicite que le périmètre ne couvre pas l'ensemble des candidats. Article 6 — Nouveau paragraphe ajouté (insertion) : explicite les conséquences calendaires — les lots AMOT ne peuvent être notifiés qu'après désignation des attributaires des partenariats ; l'analyse est conduite préalablement sur tous les candidats, puis les éventuels candidats non-indépendants sont écartés post-commission, permettant une notification immédiate. Annexe 1 — Déclaration initiale (remise d'offre) : les deux tirets de déclaration sont reformulés pour viser les groupements attributaires (lauréats) et non plus les groupements candidats. Annexe 1 — Note de bas de page (NB) : réécriture complète — un lien avec un lauréat entraîne l'exclusion du lot AMOT correspondant, mais un lien avec un candidat non retenu ne constitue plus un motif d'exclusion. Annexe 1 — Mise à jour de la déclaration (post-attribution) : idem, référence aux seuls groupements attributaires (lauréats) identifiés ci-dessous.

**Les documents de marché ont été modifiés le : 17/04/2026**

#### **Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** e067dfb1-ac48-4c4c-8209-c75f30d2fc70 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 17/03/2026 à 17:04

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 17/03/2026